

Survol des codes de conduite déposés

Le Coordonnateur dépose des codes de conduite dans d'autres territoires nord-américains à titre comparatif.

Les coordonnateurs de la fiabilité en Amérique du Nord inscrits et certifiés par la NERC sont identifiés sur le site de la NERC¹. La NERC publie également des informations à l'égard de leurs codes de conduites².

Le Coordonnateur dépose les codes de conduite d'Énergie NB, Southern Company Services et ~~VACSSaskPower~~, qui sont trois compagnies qui exercent la fonction de coordonnateur de la fiabilité en Amérique du Nord et qui exercent des fonctions commerciales ou qui ont des entités affiliées avec qui exercent des activités commerciales. Le Coordonnateur dépose également un contrat entre VACAR-South RC, un coordonnateur de la fiabilité qui a des entités affiliées effectuant des activités commerciales, et PJM qui précise à la section 8.13 que VACAR-South RC respecte les règles afférentes à la conduite des coordonnateurs de la fiabilité déposé au document HQCF-6, document 2.1.

Le Coordonnateur dépose aussi les codes de conduite de Manitoba Hydro, Nova Scotia Power et de BC Hydro. Ceux-ci ne sont pas des coordonnateurs de la fiabilité, mais ils sont responsables de l'équilibrage et exploitants de réseaux de transports. Leurs codes de conduite sont donc également pertinents à titre comparatif.

¹ NERC, « Reliability Coordinators », consulté le 27 septembre 2018 sur le lien internet suivant :

<https://www.nerc.com/pa/rm/TLR/Pages/Reliability-Coordinators.aspx>, consulté le 27 septembre 2018

² NERC, « Reliability Coordinator Standards of Conduct Signatories » consulté le 27 septembre 2018 sur le lien internet suivant <https://www.nerc.com/comm/OC/Pages/ORS/Reliability-Coordinator-Standards-of-Conduct-Signatories.aspx>,